

Journée Prévention Santé Vic-Fezensac 2025

La Mutualité Sociale Agricole (MSA) met en œuvre un traitement automatisé de données à caractère personnel, dénommé « JOurnée Prévention Santé Vic-Fezensac 2025 » dont la finalité est :

Le traitement a pour finalité d'informer les ressortissants du territoire de la communauté de communes D'Artagnan en Fezensac de la mise en place de cette journée et les inviter à y participer.

Les informations traitées sont les suivantes :

Données d'identification : - adresse mail

Données de localisation : - communauté de communes de résidence

Les données sont conservées par la Mutualité Sociale Agricole dans la limite de 3 mois.

L'accès aux données est réservé :

- travailleur social en charge de l'action
- chargé de mission ASS
- pôle digital MSA MPS
- responsable de service ASS MSA MPS

Conformément aux articles 15 et suivants du Règlement Général sur la protection des données (RGPD), vous disposez - Droit d'accès : DPO de la MSA MPS

- Droit de rectification : DPO de la MSA MPS

- Droit d'opposition : DPO de la MSA MPS

aux données qui vous concernent.

Le traitement effectué est basé sur :

- Contrat
- Intérêt légitime

Les droits précités s'exercent sur demande écrite adressée au Directeur de la MSA MPS ou à son Délégué à la Protection des Données (DPO) ou, en cas de traitement de données liées aux ressources humaines, au responsable du secteur des ressources humaines.

En cas de difficultés dans l'application des droits énoncés ci-dessus, toute personne peut également introduire une réclamation auprès de l'autorité indépendante en charge du respect de la protection des données personnelles : **Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL) _ 3, Place de Fontenoy TSA _ 80715 _ 75334 PARIS CEDEX07**